

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_036 | Naissance de la clinique.CollectionBoite_036-8-chem | Hôpitaux pendant la révolution \(pour insensés\).](#) ItemUn problème d'internement d'un fou sous la Révolution

Un problème d'internement d'un fou sous la Révolution

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb036_f0108

SourceBoite_036-8-chem | Hôpitaux pendant la révolution (pour insensés).

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Adher, Jean](#)

Références bibliographiques[Adher, Recueil de documents sur l'assistance publique dans le district de Toulouse de 1789 à 1800, publ. par J. Adher, Toulouse, E. Privat, 1918](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 25/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

1 Pt d'incommodité de un jour
 " P. Rev. P.

A l'hospice de Bien / s'occupe de
 Toussaint (Ancien hosp. de la grave) un
 m. Jean - Marie Gaultier et infirmier
 c/ jour. Sa sœur demande sa sortie. Le
 ministre de la police g., Dant, refuse
 en disant que l'hospice fournira "bien
 recou et confort" que nulle la situation.

Le ministre de l'intérieur au contraire
 approuve l'œuvre de l'administration de cet
 hospice et de ses "très pénibles et
 coûteuses" que nulle la maladie.

Les Archives de l'épiscopat de la h. le g. de
 l'arch. de la h. le g.

Le dossier se trouve aux Arch. N.

F 15 339

reproduit in Acher. Revue de
 documents de l'A. N. sur l'histoire de
 Toussaint. H 348. 357



Le 15 Mars 1894
Monsieur le Ministre
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
un rapport sur les travaux effectués
par le Service des Eaux et Forêts
dans le département de la Seine-Inférieure
pendant l'année 1893.
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre des Eaux et Forêts
J. B. L.